

RESPONSABLE DU SERVICE ESPACES VERTS (H/F)

Cadre d'emploi des techniciens (catégorie B)

Ville engagée dans la transition écologique et labellisée « Territoire Engagé pour la Nature », Saint-Martin d'Uriage est idéalement située au pied de Chamrousse et à 15 minutes de la gare de Gières.

Au sein du Pôle développement et aménagement durable du territoire, vous serez placé sous la responsabilité du responsable du service patrimoine.



Missions et objectifs du poste

- **Assurer la gestion écologique des espaces verts et la propreté urbaine** et suivre les actions liées aux espaces publics communaux :
 - Réinterroger, programmer et suivre la mise en place d'une gestion différenciée et des pratiques d'entretien durable, en favorisant la biodiversité et attractivité touristique de la station thermale d'Uriage ;
 - Promouvoir les techniques de gestion raisonnée ;
 - Participer activement à la démarche zéro phyto et à la réduction de l'empreinte environnementale ;
 - En appui de la chargée de mission transition écologique, mettre en œuvre les actions du plan biodiversité (suivi des nichoirs et gîtes d'espèces sauvages, plantation de haie...).
- **Encadrer et accompagner l'équipe** des espaces verts et de propreté urbaine (équipe de 7 agents dont 6 jardiniers et un agent chargé de la propreté urbaine).
- Développer et mettre en œuvre la **politique de végétalisation de la commune** (gestion différenciée des espaces verts de Saint-Martin d'Uriage)
 - Proposer aux élus et conduire des projets d'aménagement paysager respectueux de l'environnement ;
 - Veiller à l'embellissement, l'entretien et la sécurité des espaces verts, parcs, jardins publics dont les aires de jeux, cours d'école ;
 - Participer à la conception d'espaces publics (plantations, mobiliers urbains, gestion de la biodiversité, etc.) ;
 - Assurer le suivi des Plans de gestion simple des différents espaces verts.
- Surveiller et entretenir le patrimoine.
- **Organiser des chantiers** en régie ou par des entreprises et contrôler l'exécution des travaux et leur conformité.
- Gérer les **relations avec les prestataires et partenaires**.
- Suivre les **marchés publics** liés à l'entretien des espaces verts et des espaces publics communaux
- Préparer le budget et assurer le **suivi budgétaire et administratif du service**
- **Sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques** en contribuant aux actions de communication, aux événements.
- Participer à la gestion quotidienne de la **viabilité hivernale** en contribuant aux interventions de déneigement et à l'actualisation du plan de déneigement
- Participer au roulement d'**astreinte** liée aux vigilances orange vent, pluie et inondation et au déneigement

RESPONSABLE DU SERVICE ESPACES VERTS (H/F)

Cadre d'emploi des techniciens (catégorie B)



Profil recherché

SAVOIR FAIRE

- Connaissance :
 - fondamentales techniques et réglementaires en matière d'espaces verts ;
 - des pratiques de gestion écologique (zéro phyto, gestion différenciée, limitation des plantes invasives) ;
 - du Code de la commande publique ;
 - des règles de fonctionnement des régies d'avances et de recettes.
- Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité en matière d'espaces publics.
- Maîtrise des outils bureautiques, de l'utilisation des applications informatiques du domaine d'activité et du SIG.
- Notions en comptabilité.
- Mettre en place les outils de planification et d'organisation nécessaires au bon fonctionnement du service.
- Savoir analyser des documents techniques (plans, réglementation, etc.).

SAVOIR ÊTRE

- Maîtrise du management d'équipe.
- Capacité d'écoute et d'analyse.
- Capacités d'organisation et d'anticipation.
- Capacité à rendre compte.
- Sensibilité environnementale, réactivité, autonomie, capacité d'initiative.
- Qualités relationnelles pour le travail en équipe et le contact avec les habitants.
- Être force de propositions.

Recrutement par voie de mutation ou CDD de 3 ans renouvelable pour les contractuels.

Temps de travail : 39h/semaine avec 23 RTT, présence quotidienne auprès des agents d'exécution (*horaires indicatifs* : 7h30-17h). Alternance travail de bureau / travail sur le terrain.

Rémunération selon grilles statutaires + prime mensuelle de 395 € + prime annuelle d'un montant maximum de 1 185 € + 13^e mois.

- Participation prévoyance et mutuelle
- Adhésion au COS38
- Forfait mobilité durable
- Repas pris à la cuisine centrale communale

Rejoignez-nous !

Contact et informations complémentaires

Jean-Marc BUISSON, responsable du service patrimoine, ☎4.76.59.78.04

Postulez avant le : 31 janvier 2025
Poste à pourvoir en mars 2025

Lettre de candidature et C.V. à :
Monsieur le Maire, 2 place de la mairie,
38410 SAINT-MARTIN-D'URIAGE
Ou par mail : recrutement@mairie-smu.fr